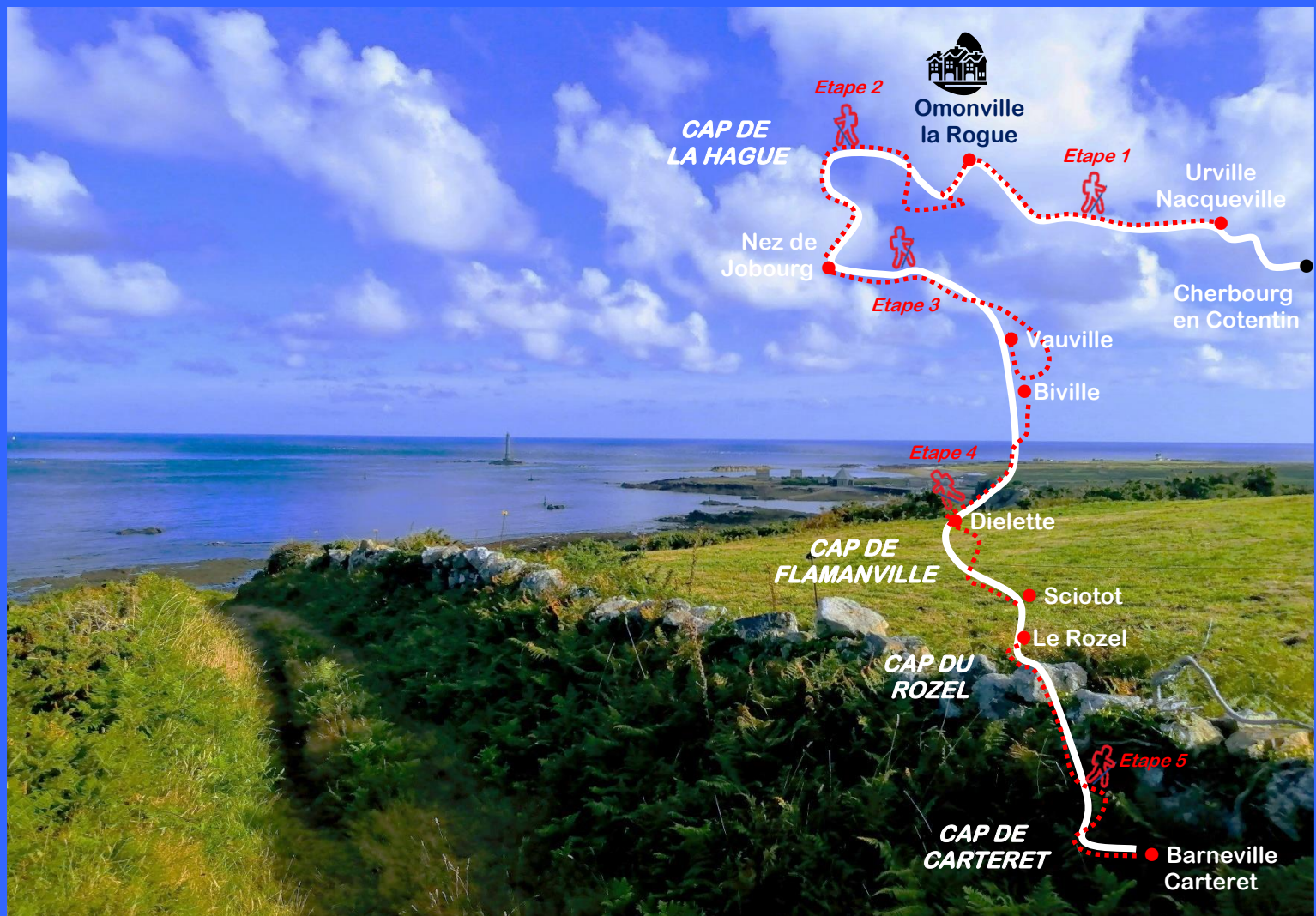


LA PRESQU'ILE DU COTENTIN

ITINERANCE DE CAP EN CAP

DU LUNDI 8 AU VENDREDI 12 MAI 2023



Renseignements et inscriptions

02 33 55 34 30 – manche@ffrandonnee.fr – www.rando50.fr

CE SEJOUR EST UNIQUEMENT OUVERT AUX DETENTEURS D'UNE LICENCE FFRANDONNEE

*Ce séjour nécessite d'être en bonne condition physique et s'adresse aux randonneurs confirmés
Programme du séjour (*sous réserve de modifications)*

1^{er} jour (linéaire) 14 km :



- > Accueil et présentation du déroulement du séjour.
- > Découverte du sentier littoral de Landemer à la pointe Jardeheu dans les pas du peintre Jean François MILLET via le Castel Vendon, le hameau Gruchy, les ruines de la Cotentine, Omonville la Rogue avec son fort, son village typique préservé et le port du Hâble.

2^{ème} jour (linéaire) 20 km :



- > Découverte du sentier des douaniers de la pointe Jardeheu au Nez de Jobourg via Port Racine, le Cap de la Hague surnommé «le bout du Monde» le port de Goury (le phare), Tunnel de Laye (vestige du Mur de l'Atlantique), la Baie d'Ecalgrain.

3^{ème} jour (linéaire) 24 km :



- > Découverte du sentier des douaniers des falaises du Nez de Jobourg à Vauville via l'anse des Moulinets Herquemoulin, les Treize Vents, Vauville et ses landes aux allures d'Ecosse, le site préservé de la Mare de Vauville.

4^{ème} jour (linéaire) 22 km :



- > Découverte du sentier des douaniers de Biville à l'Anse de Sciotot depuis les hauteurs du massif dunaires de Biville en passant par le Port de Dielette, le cap et falaises de Flamanville à l'anse et plage de Sciotot.

5^{ème} jour (linéaire) 20 km :



- > Découverte du sentier des douaniers du Cap du Rozel au Cap de Carteret via les falaises du Rozel, au site naturel des dunes perchées d'Hattainville à Carteret petite cité balnéaire adossée à la falaise, face à la mer. Depuis le belvédère du phare du Cap des vues exceptionnelles se dévoilent sur la vieille église de Carteret, le port de pêche, la côte et les îles anglo-normandes (Jersey, Guernesey, Sercq, Herm, Aurigny).

La presqu'île du Cotentin à pied, édition 2023

Le nombre de places est limité

Nom : Prénom:

Adresse :
.....

Code postal : Ville :




Date de naissance : Mail :

Tél : Portable :




n° de licence FFRandonnée : Club :

> Le prix du séjour est de 530€ /pers, en pension complète, hébergement confortable, en chambre de 2 personnes, au gîte communal de Digulleville ou chalet du camping municipal du Hâble. Les repas et le dîner festif de clôture du séjour seront réalisés par traiteur. Parcours linéaire avec transfert par minibus pour favoriser la découverte du littoral et permettre un portage léger.





> Sont compris :

-  La pension complète (4 nuits) et le pique-nique du 1^{er} jour
-  Les transferts en minibus du 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} jour
-  Les Boissons (apéritifs, vin, cidre...)

> Ne sont pas compris :

-  Le transport A/R pour se rendre sur le lieu du séjour
-  Les assurances facultatives (annulation, interruption, ...)
-  D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"

> Dès réception de ce bulletin de demande d'inscription nous vous transmettrons :

-  Les conditions générales de vente et d'annulation du séjour
-  Le programme détaillé du séjour
-  Les options d'assurances facultatives
-  Le contrat de vente (un acompte de 100 € vous sera demandé)

LA PRESQU'ILE DE COTENTIN EN ITINERANCE DE CAP EN CAP



L'édition 2023 vous propose de découvrir la côte Ouest du Cotentin sur une centaine de kilomètres en itinérance de cap en cap : cap de Hague, cap de Dielette-Flamanville, le cap du Rozel au le cap de Carteret via le sentier littoral dit « des douaniers ».

Guidés et accompagnés par les animateurs du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre et des associations locales, vous pourrez randonner dans une ambiance détendue et chaleureuse. Des commentaires vous permettront de découvrir la géographie et l'histoire de notre région.

PRATIQUE :

Pass sanitaire : Selon la législation et les mesures sanitaires en vigueur au moment du séjour.

Les transferts lors du séjour vers les lieux de départ ou depuis les lieux d'arrivée se feront en minibus.

Recommandation : chaussures de randonnée obligatoires, prévoir un sac pour le transport du pique-nique, eau, lunettes de soleil, jumelles, appareil photo,...

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS :

Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de la Manche (CDRP 50) – 1 place Cadenet - 50570 Marigny
Tél : 02 33 55 34 30 - manche@ffrandonnee.fr - www.rando50.fr

Comité bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris - N° IM075100382
Tél. 01 44 89 93 90 - CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative et le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre. Code APE : 913E – SIRET : 30358816400044.

www.rando50.fr